

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET D'ACTUALITÉS CANTONALES

**Édito**

Armentiéroides et Armentiéroides,  
Chers Concitoyens et Administrés,



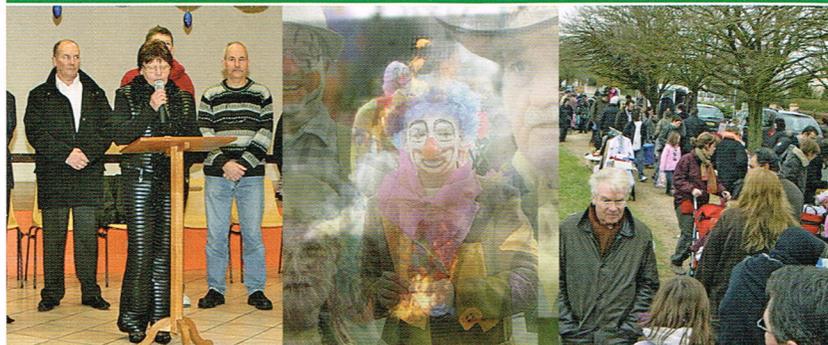
Après un hiver rigoureux et long voici le retour du printemps avec sa cohorte de jardins fleuris, du chant des oiseaux, de la joie et en un mot du retour de l'optimisme avec pourquoi pas, celui de la courtoisie. A ce propos nous tenons à mettre en garde, une bonne fois pour toutes, certains administrés qui se croient permis d'insulter les élus dans l'exercice de leur mission et tenons à leur faire remarquer que s'ils s'intéressaient de plus près aux affaires communales ils seraient au courant des engagements que nous avons pris et que nous prenons chaque jour afin d'améliorer la vie dans notre village, mais nous ne pouvons pas tout faire et n'avons plus les compétences nécessaires dans de nombreux domaines puisque pour nombre d'entre eux ces compétences ont été transférées à l'intercommunalité sans que l'on puisse influencer sur les décisions et l'ordre des priorités que celle-ci décide de donner aux opérations dans chaque commune. Nos délégués communautaires s'attachent, dans la mesure de leurs moyens, à faire avancer nos dossiers. Les décisions sont collégiales et soumises aux diverses commissions qui décident de soumettre au Conseil Communautaire la mise aux voix. Mise en garde donc à l'encontre de ces citoyens vindicatifs qui sont avertis, dès à présent, que le manquement aux civilités (que l'on est en droit d'attendre de chacun d'entre nous) fera systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte auprès de la Gendarmerie pour transmission au Parquet aux fins de poursuites pénales. Les élus ne sont pas le souffre-douleur de quelques récalcitrants, ce qui n'empêche nullement le débat démocratique dans un climat sain et respectueux des idées de chacun. La politesse passe par le respect de tous et de chacun quelle que soit son appartenance sociale, politique ou religieuse. Notre village ne deviendra pas une zone de non-droit !

Cet aparté étant clos, des projets d'envergure sont prévus cette année avec la mise en conformité, grâce à sa réhabilitation, de la Maison des Associations ainsi que l'aménagement de son Parc et de ses abords.

Si, comme nous l'espérons sincèrement, notre contrat triennal de voirie - que nous avons lancé depuis 2003! - reçoit enfin l'aval des administrations autorisées avec l'avis d'accord des subventions, nous pourrions enfin engager les travaux de voirie tant attendus dans la commune. Tout le Conseil Municipal regrette la démission de Monsieur Michel Marteaux car, à n'en pas douter, il nous manquera. Mais après tant d'années passées au service des administrés, sans ménager sa peine, nous comprenons qu'une lassitude - surtout avec le nouvel état d'esprit qui apparaît dans la commune - ait pu emporter sa décision.

**Claudine COURTIAL**  
Maire d'Armentières-en-Brie.

**LA VIE DE LA COMMUNE**



**Les évènements de la Commune...**

Un premier trimestre riche en évènements et malgré une météo et des températures polaires les Armentiéroides étaient aux rendez-vous...

**INSTITUTIONS**

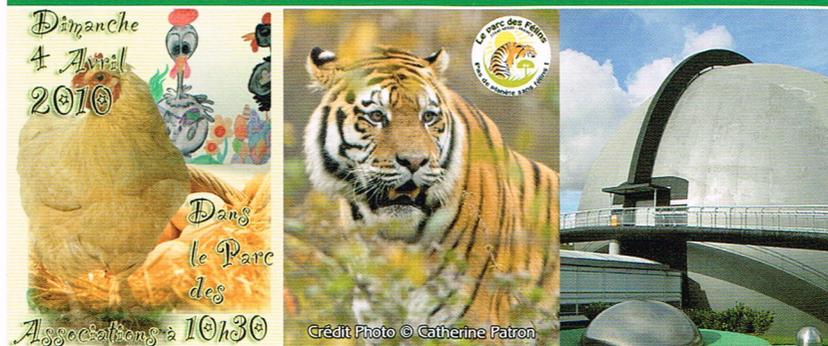


Brigade de Gendarmerie Territoriale Autonome de Lizy - Photo aérienne aimablement communiquée par le Capitaine Moule, en charge de la BTA

**La Gendarmerie Nationale**

Aimée, mal-aimée ? Institution militaire placée sous l'autorité de tutelle du Ministère de la Défense la Gendarmerie ne laisse pas indifférent...

**AVRIL - MAI - JUIN**



Dimanche  
4 Avril  
2010  
Dans  
le Parc  
des  
Associations à 10h30

Crédit Photo © Catherine Patron

**Au programme de ce trimestre**

Un beau programme associatif ce trimestre pour redonner de l'entrain après ce long et pénible hiver...

## Numéros utiles

Pompiers	<b>18</b>	
Police	<b>17</b>	Appel d'urgence Europe 112
SAMU	<b>15</b>	
Mairie		<b>01 64 35 51 99</b>
Gendarmerie Lizy-s/Ourcq		<b>01 60 01 70 10</b>
Hôpital Meaux		<b>01 64 35 38 38</b>
Clinique Saint-Faron		<b>0 826 20 77 27*</b>
Alcooliques Anonymes		<b>01 64 09 40 02</b>
Drogue Info Service		<b>0 800 23 13 13</b>
Enfance et Partage		<b>0 800 05 12 34</b>
Protection et Assistance aux Personnes Âgées (AFPAP)		<b>0 800 02 05 28</b>
Sida Info Service		<b>0 800 84 08 00</b>
SOS Amitié		<b>01 43 60 31 31</b>
Violences Conjugales		<b>01 40 33 80 60</b>

Appels gratuits d'un poste fixe / \*Appel à 0,15 € TTC/mn

## Votre plateforme écologique : DÉCHETTERIE D'OCQUERRE

Horaires d'Été - du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre

LUNDI	10 h-12 h et 14 h-18 h
MARDI	FERMÉ
MERCREDI	10 h-12 h et 14 h-18 h
JEUDI	14 h-18 h
VENDREDI	14 h-18 h
SAMEDI	9 h-12 h et 14 h-18 h
DIMANCHE	9 h-12 h

## COLLECTE SÉLECTIVE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

LUNDI = **Bac bleu** (tri sélectif)

MARDI & VENDREDI = **Bac marron** (ordures ménagères résiduelles). Les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de ramassage.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

LUNDI : 14 h-17 h  
MARDI ET JEUDI : 9 h-12 h et 14 h-19 h  
VENDREDI : 9 h-12 h

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

1<sup>er</sup> étage de la Mairie, à droite

MARDI ET JEUDI : 17 h-19 h

Dépôt légal à parution - 2<sup>e</sup> trimestre 2010

Imprimerie FEM OFFSET (94600)

Directeur de la publication : Denis WALLE.

Comité de Lecture/Rédaction : Claudine COURTIAL, Vincent CARRÉ, Gaël MERCHIE, Sandrine PRAGNON, Denis WALLE.

Crédits photos : V. Carré, C. Patron, S. Pragnon, M. Taverne, D. Walle.

Régie publicitaire municipale : Mairie d'Armentières, service "Communication" - Régisseur : Stéphanie Leblacher, Gaël Merchie (suppléante).

Un comité de lecture vérifie que les textes et les photos insérés dans ce bulletin sont conformes aux bonnes mœurs et à la courtoisie, ne sont ni contraire à l'ordre public, ni politiques, ni confessionnels, mais informe les lecteurs que le

## Nos associations en bref.

- AAB - Les Amis d'Armentières-en-Brie  
Adhésion : 23 € / an  
Présidente : Viviane FAVRE - Tél. : 01 64 35 52 64
- ACFA - Amicale du Comité des Fêtes d'Armentières  
Adhésion gratuite  
Président : Michel BULTELE - Tél. 01 64 35 50 40
- AFR - Association Familles Rurales d'Armentières-en-Brie  
Adhésion : 21 à 25 € suivant activité  
Président : Alain ADNET - Tél. : 01 64 35 56 21  
N<sup>le</sup> section : Armentières in Roll  
Resp. : Laurent MARIUZ
- AHA - Armentières Hier et Aujourd'hui  
Adhésion gratuite  
Président : Vincent CARRÉ - Tél. : 01 64 35 50 64
- AU - Armentières United  
Adhésion : 10 € / an  
Président : Pascal VALADE - Tél. : 01 64 33 29 34
- UFAC - Union Fraternelle des Anciens Combattants  
Germigny-l'Évêque et Armentières-en-Brie  
Président : Michel BULTELE - Tél. 01 64 35 50 40

ATTENTION, les programmes des associations ne respectant pas les statuts d'association loi 1901, avec transparence de leur comptes et renouvellement statutaire de leur bureau (annuel) ne seront pas publiés. Ceci s'appliquera également aux demandes de subventions.

## Assistant(e)s maternel(le)s

- Mme Véronique BRUNERIE, 29 bis, rue d'Isles - Tél. : 01 64 33 26 80 - 06 81 39 47 90.
- M. Nicolas GAUDIN, 14 bis, rue du Chef-de-Ville - Tél. : 06 84 36 16 40.
- Mme Delphine GOULMANE, 12 ter, rue des Vignettes - Tél. : 06 59 19 46 46.

## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCES :

GLADYS VERDIERE, le 30 décembre 2009.  
JADE NAUWELAERS, le 4 janvier 2010.  
HAYA SCHVARCZ, le 14 janvier 2010.  
NETANEL PEREZ, le 8 mars 2010.  
ORA SENEOR, le 12 mars 2010.  
YELLE ATTIAS, le 17 mars 2010.

*Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur et de santé aux nouveaux arrivés.*

### DÉCÈS :

GERDY René, le 10 février 2010.

*Toutes nos condoléances à toute la famille et tout notre soutien dans cette épreuve.*

## C'est arrivé chez nous...

### Vœux du Maire

Madame le Maire, aux côtés de Madame Bricq, sénatrice, de Monsieur Copé, député, de Monsieur Élu, conseiller général et du conseil municipal a présenté les vœux de la Municipalité aux nombreux représentants des communes voisines, aux corps constitués et aux Armentériois.



Après avoir rappelé les travaux réalisés au cours de l'année écoulée : Ecole A.-Dupré, travaux dans l'école rue du Chef-de-Ville, défense incendie route de Mary et chemin de Tancrou, modification de la signalisation routière au domaine du Vignois, le Maire a présenté, pour l'année 2010, les travaux prévisionnels suivants : réhabilitation de la Maison des Associations et aménagement du parc, concrétisation du contrat triennal, rue de la Gillette, rue d'Isles et de l'Abreuvoir, aménagement d'une piste pour rollers...



### Carnaval

Encore une fois, le collectif des Associations d'Armentières a montré sa cohésion et son savoir-faire en réunissant près d'une centaine de personnes autour de Monsieur Carnaval.

Les chars décorés ont sillonné les rues de notre village accompagnés en musique par une ribambelle de petits et de grands enfants pour la plupart revêtus de leurs plus beaux déguisements multicolores. Des clowns, des domp-



teurs, des fauves... illustraient le thème retenu cette année : "le Cirque". Suivait la crémation de Monsieur Carnaval qui emporta avec lui, dans les flammes et les volutes de fumée, les jours mauvais de l'hiver.



### Loto

L'ACFA a organisé son Loto annuel dans la salle des fêtes dimanche 31 janvier. La qualité des lots proposés : téléviseur LCD, ordinateur, lave-linge, écran LCD, lecteur DVD, aspirateur, fer à repasser, micro-ondes, attira près de 160 personnes.

Tous ne crièrent pas "Quine" ou "Bingo" mais tous passèrent un agréable moment. Merci aux organisateurs.



### Mosaïques vues du ciel

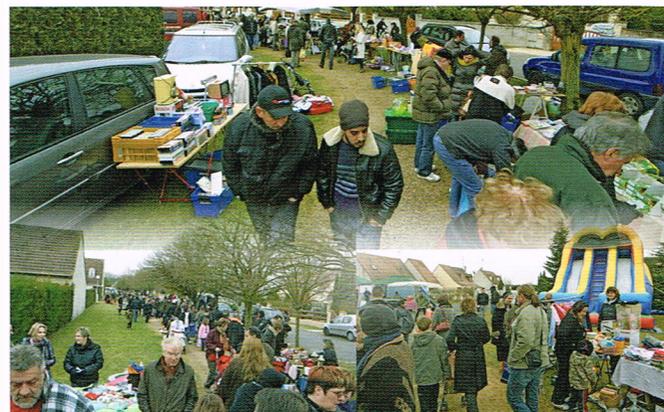
Les enfants de la classe de Mme Carré ont exposé, avec 90 de leurs camarades du canton, les œuvres qu'ils avaient réalisées sous la conduite de Léa dans le cadre du parcours de sensibilisation artistique aux Arts Plastiques proposé par la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq.



D'autres ateliers artistiques seront ouverts au cours du second trimestre avec les élèves de maternelle et de CE. Il faut espérer que les parents valoriseront le travail de leurs enfants en se déplaçant sur le lieu de l'exposition.

### Brocante

La brocante de l'AFR, organisée cette année dans le quartier des Cerisiers et du tennis, a remporté un vif succès malgré une température hivernale et le 1<sup>er</sup> tour du scrutin des élections régionales. Bravo donc et pourquoi ne pas pérenniser cette manifestation dans ce quartier si accueillant ?



## INSTITUTION

### La Gendarmerie Nationale

*Aimée, mal-aimée ? Institution militaire placée sous l'autorité de tutelle du Ministère de la Défense la Gendarmerie ne laisse pas indifférent. Si ses missions de répression sont réelles, ce ne sont pas les seules et nous avons souvent recours aux gendarmes pour bien des situations de la vie courante. Pour répondre peut-être à certaines de vos interrogations, nous vous présentons le fonctionnement, l'articulation et les missions des différents éléments constituant les forces de Gendarmerie au niveau départemental.*

Le Groupement de Gendarmerie départementale de Seine-et-Marne surveille 72% du territoire départemental dont la superficie totale représente 49% de la région Île-de-France.

#### Présentation du Groupement en chiffres :

Avec 400.000 habitants sur sa zone de compétence, le Groupement veille à la sécurité de 30 % de la population départementale.

L'important réseau routier impose aux unités du Groupement la surveillance de :

- 150 km d'autoroutes
  - 170 km de routes nationales
  - 3.004 km de routes départementales
  - 4.475 km de voies communales
- soit un total de 14.076 km représentant 68% du réseau routier départemental.

Sur le département 5 sites SEVESO II classés "seuil haut", dont la raffinerie TOTAL et l'usine de la Grande-Paroisse (fabrication de fertilisants azotés) implantées sur la commune de Grandpuits-Bailly-Carrois, et 1 site classé "seuil bas" sont localisés en zone de compétence Gendarmerie.

Le Groupement de Gendarmerie départementale de Seine-et-Marne s'articule autour de cinq compagnies.

#### Les Compagnies de Gendarmerie départementale

Elles sont implantées sur les arrondissements de Meaux, Coulommiers, Melun, Provins et Fontainebleau.

La Compagnie de Gendarmerie départementale est donc un échelon opérationnel intermédiaire entre le groupement (département) et les unités territoriales (cantons). Elle correspond généralement à l'arrondissement administratif (sous-préfecture).

Comme à l'instar de la majorité des unités de Gendarmerie départementale, ses principales missions sont celles liées à la police administrative, la police judiciaire et la police militaire.

La compagnie est commandée par un officier avec le concours d'un commandant en second, et éventuellement d'un adjoint.

L'effectif des compagnies dans le Groupement de Gendarmerie départementale de Seine-et-Marne varie de 87 gendarmes sur la Compagnie de Fontainebleau à 171 gendarmes sur la Compagnie de Meaux.

#### La Compagnie se compose :

- d'un groupe de commandement (officiers adjoints, secrétariat, conducteur) ;
- de brigades territoriales (BT) ou de communautés de brigades (COB) dont le nombre varie entre neuf et onze ;
- d'unités spécialisées : une brigade des recherches (BR) et un peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG).

La polyvalence des missions de la gendarmerie impose à la compagnie :

- un rôle de coordination et d'animation du service des unités élémentaires ;
- une fonction "conduite des opérations" par la mise en commun des moyens, en police judiciaire, avec l'emploi des personnels dont la compétence judiciaire s'étend à toute la compagnie ; en police administrative, pour l'exécution de services (contrôle de vitesse, alcoolémie, opération de sensibilisation des collègues, trouble à l'ordre et à la tranquillité publique, évènement calamiteux, etc...).

#### La brigade territoriale (BT)

Dans l'exercice de leurs fonctions, les compagnies s'appuient sur les brigades territoriales au niveau des cantons afin de disposer d'un maillage territorial le mieux adapté à l'exécution de leurs missions. Et c'est pourquoi Armentières-en-Brie se trouve administrativement reliée à la Compagnie de Meaux (notre arrondissement), mais dépend des compétences opérationnelles de la brigade territoriale de Lizy-sur-Ourcq

Ce maillage permet à la gendarmerie départementale de disposer de viron 3.400 unités opérationnelles élémentaires.

Les brigades sont les principaux piliers de l'action de la gendarmerie. Elles assurent quotidiennement des missions d'ordre public, de police (police judiciaire, police administrative et police de la route) et de défense du contact de la population, pour garantir une surveillance générale et la protection des personnes et des biens.

Par la polyvalence des missions et l'engagement quotidien, les brigades entretiennent des liens privilégiés avec les divers acteurs de la vie locale (services administratifs, élus locaux, chefs d'entreprise, professionnels libéraux, etc.).

Pour assurer les services de jour et de nuit, les brigades peuvent fonctionner en brigade territoriale autonome (BTA) ou être organisées en communauté de brigades (COB). Le Groupement de Gendarmerie départementale de Seine-et-Marne dispose de 25 BTA et de trois COB (Droghda, Fontainebleau, Marie-Dontilly, Provins et Château-Landon).

La BTA est commandée par un officier ou un gradé supérieur. Elle est principalement liée au nombre d'habitants se trouvant dans sa zone de compétence et à l'activité délinquante recensée.

Chaque COB est composée d'une brigade chef-lieu de commune (BTPCL) et d'une ou plusieurs brigades de proximité (BTP). Ce mode de fonctionnement permet d'optimiser l'engagement des effectifs des brigades généralement de petites tailles au sein d'une unité fonctionnelle élémentaire. Elle est commandée par un officier résidant à la BTPCL.

Les brigades territoriales disposent de différents moyens pour l'exécution de leurs missions : des véhicules, de l'armement individuel, des matériels de protection, du matériel de sécurité routière et du matériel de police judiciaire.

#### LES MISSIONS DE LA GENDARMERIE

##### - La sécurité routière

La lutte contre l'insécurité routière est une des missions prioritaires de la Gendarmerie nationale. Érigée en priorité gouvernementale dès 2002, cette lutte porte ses fruits puisque le nombre de tués sur routes françaises est en constante diminution.

Les missions de sécurité routière sont exécutées selon deux principes :

- **les actions préventives** : ce mode d'action est mis en œuvre notamment à l'occasion de postes de surveillance de la circulation, de patrouilles et de liaisons en véhicules. Elle se décline par la participation des motocyclistes à des opérations programmées dans le plan départemental d'action de sécurité routière, élaboré par les services de la Préfecture avec la collaboration des différents services de l'État, et la participation active des unités territoriales à des missions de prévention ;
- **les actions répressives** : cette action est orientée en fonction des données espace-temps et des causes d'accidents graves (la vitesse, les conduites addictives, le défaut de ceinture de sécurité, les conduites de deux-roues à moteur, les jeunes conducteurs).

L'activité "sécurité routière" des unités du Groupement de Seine-et-Marne se traduit par une présence visible et continue sur l'ensemble des réseaux routiers (routes nationales et routes départementales) et des axes autoroutiers du département.

- Sur le réseau autoroutier, la surveillance de la circulation routière est effectuée principalement par les trois pelotons d'autoroute (PA). Une unité autoroutière assure mensuellement, en application du plan départemental, 10 contrôles vitesse et 8 contrôles portant sur la coordination des transports et la réglementation sociale européenne. La brigade d'intervention (BRI) exerce également sa mission de police routière sur le réseau autoroutier en recherchant prioritairement les infractions susceptibles de perturber le flux de circulation afin de surprendre les auteurs d'infractions graves et de prévenir les accidents.

- Sur les axes routiers du département, la surveillance est réalisée par cinq brigades motorisées (BMO) qui travaillent sur l'ensemble du département en privilégiant les axes les plus fréquentés et les plus dangereux et par les 27 brigades territoriales (BT) et communautés de brigades (COB) qui ont une action déterminante en exerçant leur surveillance sur l'ensemble des routes de leurs circonscriptions.

##### La responsabilité des missions de sécurité routière incombe :

- au commandant de l'escadron départemental de sécurité routière (EDSR). Adjoint "sécurité routière" du commandant de Groupement, il est directement subordonné et est son conseiller technique ;

- au commandant de compagnie. Dans le cadre défini par le plan départemental mensuel, il adapte l'action de ses unités au contexte local et assure la sécurité routière et contrôle l'exécution du service ;

- au commandant de BT ou de COB. Ces unités effectuent

de leur service normal, d'initiative ou sur ordre, des patrouilles ou des stationnements pour la surveillance ou la répression routière ;

- au commandant de BMO, commandant d'une unité spécialisée dans la sécurité routière qui assure les missions de sécurité routière sur l'ensemble des axes de la compagnie ou est implantée son unité ;
- au commandant du peloton d'autoroute. Il conçoit le service de manière à assurer une présence visible des gendarmes sur l'axe autoroutier dont il a la surveillance de manière continue, il constate les accidents corporels et matériels sur les axes autoroutiers dont il a la charge.

## - La Police Judiciaire

Les missions de police judiciaire représentent une mission essentielle pour la gendarmerie au quotidien (40% de ses activités).

La police judiciaire consiste à rechercher les infractions à la loi pénale, à les constater, à en rassembler les preuves et à en rechercher les auteurs. Exercée sous la direction et le contrôle des magistrats de l'ordre judiciaire, elle implique les unités territoriales (brigades et communautés de brigades) et les unités spécialisées que sont les sections et brigades de recherches (SR et BR). Les brigades départementales de renseignements et d'investigations judiciaires (BDRIJ) et trois offices centraux.

En Seine-et-Marne. 28 brigades et communautés de brigades, 5 BR et 1 BDRIJ participent à la police judiciaire en zone Gendarmerie nationale.

Dans le cadre des trois types d'enquêtes judiciaires (préliminaire, de flagrance ou sur commission rogatoire) et sous la direction des magistrats, la Gendarmerie déploie dès les premiers instants une stratégie qui conjugue simultanément l'engagement de moyens d'investigations classiques et la mise en œuvre de procédés techniques :

- *l'enquête classique* permet de réaliser des actes constitués d'auditions des victimes et des témoins, d'une enquête de voisinage, d'établir des réquisitions à toutes personnes susceptibles d'apporter des éléments de preuve, puis de procéder à des perquisitions et saisies de pièces à conviction et à l'interpellation de personnes soupçonnées. Cette phase associe les militaires des brigades territoriales, des unités de recherches et de la BDRIJ, cellule d'investigations et de rapprochement judiciaire ;

- *l'enquête de police technique et scientifique* qui consiste à réaliser de minutieuses constatations sur chaque scène d'infraction, à révéler et prélever les indices qui peuvent conduire à l'identification des auteurs. Ces opérations sont réalisées par des techniciens en identification criminelle (TIC) de la BDRIJ, regroupés au sein de la cellule identification criminelle Nord et Sud pour le département.

Des personnels spécialisés dans la réalisation de portrait-robot, dans l'analyse criminelle des éléments d'enquête (ANACRIM), dans l'examen des supports et réseaux informatiques (NTECH), dans l'étude des aspects financiers d'un dossier (DEFI) peuvent être engagés si la nature de l'affaire le nécessite.

Régulièrement, des groupes de travail ou des cellules d'enquête sont mis en place dans la durée pour lutter contre les phénomènes délinquants complexes et démanteler les équipes de malfaiteurs qui relèvent souvent de la grande criminalité (cellule délinquance itinérante, cellule réseau pédophile, etc).

En cas de besoin, le renfort d'unités spécialisées extérieures peut être demandé (section de recherches ou offices centraux pour les investigations classiques, institut de recherches criminelles de la Gendarmerie nationale, experts ou laboratoires privés pour l'approche technique).

Enfin, la Gendarmerie apporte également son concours à la mise à exécution des décisions et mandats de justice.

D'autres missions incombent à la brigade territoriale mais elles s'exercent le plus souvent avec des personnels en renfort tels : le peloton de surveillance et d'intervention, la brigade de recherche, la brigade de prévention de la délinquance juvénile, soutenus s'il en était besoin par la réserve opérationnelle du Groupement de Gendarmerie départementale qui est composée de volontaires militaires et d'officiers de réserve qui servent aux côtés des gendarmes d'active. En moyenne 20 réservistes en renfort chaque jour.

Pour clore cet article, il ne faut pas manquer de citer le Centre d'opérations et de renseignement du Groupement de Gendarmerie départementale avec son centre opérationnel, sa cellule renseignement et sa cellule intelligence économique qui à travers leurs missions très techniques constitue un organe d'aide à la décision, essentiel pour le commandement du Groupement. Notons que près d'un millier d'hommes, tous grades confondus, constitue la force humaine de notre Groupement de Gendarmerie départementale.

Sources aimablement communiquées par le Groupement de Gendarmerie Départementale de Seine-et-Marne, 3 rue André-Malraux, 77011 Melun. Photos © Gendarmerie Nationale.

## ENVIRONNEMENT

### En finir avec les décharges sauvages !...

#### Comment naît une décharge sauvage ?

"Tout ce qui se ressemble s'assemble." Ce dicton est sans doute à l'origine de toutes les verrues que l'on trouve le long de nos routes et de nos chemins : les décharges sauvages.

Il suffit d'une canette, d'un emballage de fast-food... jetés délibérément au bord de la route pour qu'un joli petit chemin de campagne se transforme rapidement en un affreux dépotoir.

"Si les autres ne se gênent pas, pourquoi, moi, devrais-je faire un effort pour trouver une poubelle ?", et la nature qui aurait pu dissimuler volontiers "absorber" cet "oubli" déclarera vite forfait et notre tas d'immondices prospérera.

Ce phénomène est vieux comme le monde. Sur le site de Pincevent, les archéologues ont découvert qu'à côté des foyers qu'avaient allumés les hommes du paléolithique supérieur, il y a 13 000 ans, opposé à l'habitation, le sol était jonché de vestiges de pierres taillées et d'os. Vestiges faisant penser à une zone d'évacuation : une décharge sauvage primitive. Heureusement, les hommes préhistoriques déménageaient souvent !

Les Gaulois jetaient systématiquement leurs déchets dans les fosses proches de leurs habitations ...

Pendant des siècles, l'Europe fut un vaste dépotoir et ce n'est qu'aux XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles que l'on prit conscience des dangers de ce phénomène. Les progrès de l'hygiène n'ont été possibles que grâce à la maîtrise des déchets et à la résorption des décharges sauvages.



#### Petit inventaire ...

Ces décharges sont dignes d'un catalogue à la Prévert : bouteilles plastiques, livres pornographiques, couches-culottes, seringues, tontes de gazon (abandonnés par les résidents secondaires rentrant sur Paris), emballages de fast-food, bouteilles remplies d'urine (par les routiers ne prenant pas le temps de s'arrêter), étuis de cartouches de chasse, emballages de barres énergétiques (pour joggers et cyclistes) ...

#### Un avenir prometteur

En dépit de la loi (articles R. 632-1, R 635-8 et 644-2 du Code pénal) et de l'existence de collectes pour toutes sortes de déchets, ordures ménagères, tri sélectif, déchets verts, verres, monstres, nombreux corbeilles mises à la disposition du public, déchetteries, etc., on assiste à une recrudescence des décharges sauvages.

Le geste compulsif de jeter après consommation est le propre de notre société. Les déchetteries ne sont pas gratuites pour les artisans producteurs de gravats et de déchets verts. L'incivilité est un comportement récurrent et il est facile de se débarrasser discrètement de ses déchets. Ce phénomène est aggravé par la péri-urbanisation car les nouveaux ruraux n'ont pas la culture du recyclage notamment pour les déchets verts.

#### Pourquoi mener ce combat ?

Nous sommes tous très sensibles à la qualité de notre cadre de vie et à la propreté de notre environnement. Ces déchets engendrent de nombreuses nuisances visuelles et olfactives et la prolifération des insectes et des animaux nuisibles comme les rats, vecteurs de maladies. Les déchets verts peuvent introduire et/ou favoriser le développement de plantes

## ENVIRONNEMENT

indésirables (les orties raffolent de cette eutrophisation). L'apport de gravats dans les chemins creux, outre la nuisance visuelle, peut contenir des tessons de bouteilles, des morceaux de fer... Tous ces déchets peuvent être source d'incendie, de blessure, d'intoxication, de piégeage des animaux.

Les dépôts sauvages nuisent à l'image de notre village. Notre collectivité doit prendre soin de son environnement, nous devons nous réappropriés ces sites marginalisés en les réhabilitant. Cet acte sera un signe visible de citoyenneté et de respect d'autrui.

V.C.

## Opération "Nettoyons la Nature"

Le 29 mai prochain, avec l'aide de toutes les bonnes volontés, nettoyons notre territoire à travers ses chemins afin que tous puissent profiter d'un domaine naturel où les familles se promèneront dans un environnement agréable. Nous avons la chance de bénéficier d'un vaste massif forestier, préservons-le...

*"Armentières s'occupe de la Planète"*



Ces déchets, outre la pollution visuelle, représentent un réel danger pour la faune et la flore

Nous organisons avec le concours de l'enseigne "E. Leclerc" et son soutien logistique, une demi-journée de sensibilisation à l'environnement à travers une opération de "nettoyage de la Nature". Nos associations, à travers leurs bénévoles, nous ont déjà assuré de leur engagement mais il nous faut faire encore plus. À destination des scolaires, des nouveaux venus à Armentières (occasion de découvrir les abords naturels du village et de faire connaissance et lier amitiés), des randonneurs du Canton et d'ailleurs qui aiment se promener dans nos régions nous faisons un large appel.

Le programme théorique de cette opération serait le suivant :

- Rassemblement à 9 heures en un point central du territoire communal.
- Formation des équipes avec plan des secteurs "à nettoyer".
- Mise en situation des équipes par transport automobile pour les secteurs les plus éloignés.
- Travail en étoile des points les plus éloignés vers le point de rassemblement central.
- Regroupement des "déchets", tri sélectif avec répartition et mise en bennes.
- Pour terminer pique-nique convivial entre tous les participants (les bénévoles devront, pour des raisons de coût, se charger de leur repas).

Une collation chaude sera distribuée aux équipes sur place, durant la matinée, et l'apéritif, avec ses amuse-bouche, sera offert par la SAS Piles, à l'issue du tri avant le pique-nique commun.

Pour des raisons logistiques il est nécessaire que les volontaires se manifestent auprès de la mairie d'Armentières (01 64 35 51 99) afin de quantifier les intervenants et les besoins en sacs-poubelle, gants, T-shirts, ponchos, boissons chaudes, apéritif, encadrement et nombre d'équipes. Nous comptons sur vous tous et sur toutes les Associations. Faisons la démonstration que les Armentériens savent se retrouver dans un même esprit solidaire afin de préserver notre maison commune la planète "Terre" et sa biodiversité dans ses espaces naturels. Tous nos citoyens sont concernés de 7 à 77 ans. VENEZ EN NOMBRE et INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 20 MAI.

## E... FLASH DERNIÈRE MINUTE... F

### Commerce équitable...

Le mardi 16 mars dernier, les enfants fréquentant le restaurant scolaire ont déjeuné sur le thème "J'aime l'Afrique" et "J'aime les produits du commerce équitable". Le réfectoire a été décoré pour l'occasion à l'aide d'affiches et chaque enfant a reçu un document pédagogique et un masque. Nos petits Armentériens se sont donc déguisés en petits Africains pour la photo... mais qui est qui ?



## TRAVAUX

La réflexion des élus sur les projets communaux nous amène à vous présenter les prochaines réalisations qui devraient être mises en œuvre au cours des deux prochaines années et nous vous faisons part ci-dessous.

En priorité cette année, la troisième tranche du contrat engagé avec la réfection du cimetière, arrive à terme pour l'obtention des subventions : il nous faut donc impérativement mettre à l'œuvre et terminer l'aménagement de la Maison des Associations ainsi que l'aménagement de son Parc. L'analyse des offres réalisées et la prochaine délibération du Conseil municipal vont valider la réalisation des travaux qui pourraient démarrer dès le mois prochain, après la fête du village. L'aménagement du Parc qui, en réalité, représente la troisième tranche de ce contrat rural, sera dans la continuité pour être terminé avant les mauvais jours. Les travaux sont subventionnés à 80 % de 140.000 €, pour l'immatriculation et 80 % de 97.000 € pour le foncier (coûts prévisionnels actualisés) mais doivent être soldés, subventions versées, à la fin de cette année.

La concrétisation du contrat triennal de voirie – lancé en 2007 – devrait enfin voir le jour cette année (à ce sujet, des informations positives nous sont parvenues des services de l'Équipement, du Conseil général et de l'Intercommunalité du Pays de l'Oise). Nous pourrions même y adjoindre, sous forme d'un avenant, l'aménagement du trottoir reliant les deux écoles côté Parc de la Maison des Associations. Pour l'heure, ce contrat, à cause du montant considérable qu'il a pris, pose le problème de savoir quel est l'ordre de priorité à donner aux tranches d'exécution sachant que nous faudra obligatoirement nous rapprocher de la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq afin de coordonner nos actions. Puisque c'est elle qui a la compétence sur les réseaux et que les interventions sur le pluvial sont nécessaires : soit en création (rue de la Gillette), soit en extension (rue du Chef-de-Ville), soit en réparation (rue de l'Abreuvoir – également sur le réseau des égouts usés dans cette rue). Ce qui ne sera pas une mince affaire. La programmation coordonnée des travaux et leur financement. La place Mouchet, quant à elle, serait intégrée à l'avenant de l'aménagement du trottoir des écoles et du Parc.

Voilà pour ce qui est des travaux à venir dans le village. Il nous reste encore à envisager, sur le territoire, une défense inondable au lieu-dit "Le Vieux Chemin" – en relation avec une pose d'adduction d'eau potable à cet endroit, conditionnée à l'obtention préalable par la Communauté de Communes de sa faisabilité (étude par un forage d'exploration, budgétisée mais non programmée), l'aménagement des chemins communaux,

**DIMANCHE 4 AVRIL**

## Chasse aux Œufs

Traditionnelle recherche et découverte des œufs de Pâques pour nos petits, de 10h30 à 12 heures, dans le Parc de la Maison des Associations.

**MARDI 13 AVRIL**

## Le Parc des Félines

Une journée ludique et instructive organisée par l'AAB, à Nesles-Ormeaux (77). Déjeuner compris. Il ne reste que quelques places. Renseignements au 01 64 35 52 64.



**SAMEDI 8 MAI**

## Commémoration 8 mai 1945



Commémoration de la victoire des Alliés par la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie, avec l'UFAC, devant le Monument aux Morts de Germigny-l'Évêque à 10h30 et à 12h00 devant celui d'Armentières, avec dépôt de gerbe, accompagnée de nos amis Germinois et la participation de la Chorale-Orchestre Bernard Ménil. Pot de l'amitié offert par la Municipalité à la Salle des Fêtes.

**SAMEDI 15, DIMANCHE 16, LUNDI 17 MAI**

## Fête du Village

organisée par la Municipalité avec le concours de l'ACFA : manèges, auto-tamponneuses, stands divers, ... Attraction et animations : le samedi soir repas "moules-frites" avec soirée dansante, le dimanche après-midi barbecue "merguez, lard, chipolatas et frites" et brocante toute la journée du dimanche, organisées par l'ACFA. Ce sera la dernière fois cette année que la fête se tiendra dans le Parc de la Maison des Associations qui doit être réaménagé. Nous réfléchissons d'ores et déjà à un autre lieu.

**SAMEDI 16 MAI**

## Brioches

La Municipalité procédera à la traditionnelle distribution de brioches aux Anciens de la Commune, à leur domicile.

**MARDI 18 MAI**



## Mado fait son Show

Une sortie spectacle organisée par l'AAB, à Villeparisis. Après le succès de "Mado la Niçoise" Noëlle Perna repart en tournée avec un nouveau spectacle. Ne manquez pas cette sortie, il ne reste que 3 places. Renseignements au 01 64 35 52 64.

**SAMEDI 22 MAI**

## Concert de gala

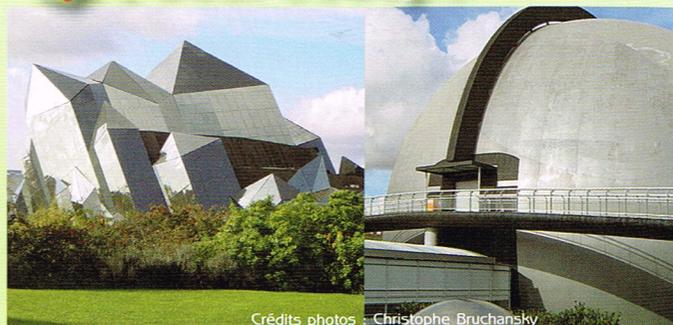
Pour fêter le 35<sup>e</sup> anniversaire de la chorale-orchestre Bernard Ménil (voir dernière page de couverture).

**SAMEDI 29 MAI**

## "Nettoyons la Nature"

Une journée de sensibilisation aux problèmes environnementaux avec le soutien de l'enseigne E.Leclerc. **Inscriptions en mairie pour quantifier les besoins.**

**SAMEDI 12 & DIMANCHE 13 JUIN**



Un week-end "magique" dans cet écrin technologique unique au monde qui innove constamment autour des technologies de l'image, de l'interactivité et de la réalité virtuelle. Vivez la grande immersion grâce au système IMAX, faites l'expérience de la réalité augmentée, osez les sensations fortes des Cinémas Dynamiques, rencontrez des robots et pour finir entrez dans la magie des spectacles multi-effets. Une sortie organisée par l'AAB. Renseignements au 01 64 35 52 64.

**SAMEDI 19 JUIN**

## Musée d'histoire

A l'initiative de l'UFAC, une sortie en Picardie pour la visite de "L'Historial de la Grande Guerre" à Péronne, suivie d'un déjeuner-spectacle au "P'tit Baltar" à Nesle (80). Renseignements Michel Bultel au 01 64 35 50 40.

**LA MUNICIPALITÉ RECHERCHE...**

## Volontaires bénévoles

• **Tennis :** Une personne désireuse d'encadrer le tennis (gestion du site, cours aux enfants, organisation de mini-tournois) serait la bienvenue. Nous disposons d'un court en bon état et il est dommage que cette installation ne puisse profiter au plus grand nombre...

• **Fête de la Musique :** Pour le samedi 12 juin prochain, nous sommes également à la recherche de volontaires majeurs pour réaliser l'animation de la Commune dans le cadre de la Fête de la Musique. Merci de vous inscrire auprès de la Mairie en déposant votre candidature, votre projet et vos besoins pour cette réalisation. **ATTENTION :** notre budget est très limité.

# ils nous soutiennent...

faites-leur confiance



**ALARME CONTRE LE VOL**

Spécialiste des systèmes de protection électronique depuis 18 ans

**ÊTES-VOUS SÛR DE POUVOIR QUITTER VOTRE DOMICILE EN TOUTE TRANQUILLITÉ ?**

Nous vous proposons une **étude personnalisée gratuite et sans engagement** pour évaluer la sécurité de votre famille et de vos biens au meilleur coût.

**Service Clientèle**

Tél : 01 45 94 89 56 - Email : acvdifffusion@wanadoo.fr

TRAVAUX PUBLICS

SORTIE DE CHANTI



FRED MALLERONI

51, RUE DE LESCHES  
77700 COUPVRAV

PORT. : 06 03 70 48  
FAX : 01 64 63 68



**PILES S.A.S.**

Tél. : **01 60 01 80 58**

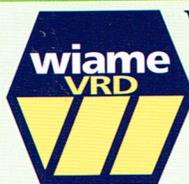
FAX : 01 60 01 10 72

**TÉLÉSURVEILLANCE - SURVEILLANCE**

**VIDÉOSURVEILLANCE - SÉCURITÉ**

2, av. de la Gare - 77440 Lizy sur Ourcq

**Nous sommes à votre écoute  
24 heures sur 24 - 7 jours sur 7  
TOUTE L'ANNÉE**



Système Qualité Certifié

**WIAME V.R.D. S.A.S.**  
**CENTRALE D'ENROBÉS**  
**TRAVAUX ROUTIERS**  
**ASSAINISSEMENT**

ZAC du Hainault – Sept-Sorts – BP 90074  
77263 LA FERTÉ SOUS JOUARRE Cedex  
☎ 01 60 24 40 30 – 📠 01 60 24 40 39  
SITE INTERNET : <http://wiame-vrd.fr>

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ACFA remercie les trois associations – AAB, AFR, AHA – pour leur participation active au déroulement du Carnaval pour la décoration du char et remercie également chaleureusement M. AIGRET pour le prêt gracieux du tracteur et de son plateau. L'Association remercie aussi M. GODEFROY d'avoir participé avec la décoration de sa remorque ainsi que tous les bénévoles et les parents pour leurs goûters.

*Michel BULTEL,  
Président de l'ACFA*

## COLLECTE DES DÉCHETS VERTS :

La collecte des déchets verts a repris le 29 mars dernier et se poursuivra jusqu'en novembre 2010. Notez que le ramassage s'effectue tous les lundis et que les sacs – à enlever en mairie – ne doivent être sortis que la veille au soir.

## RAPPEL DES DATES POUR LES EXTRA-MÉNAGERS :

**JEUDI 1<sup>er</sup> AVRIL & JEUDI 7 OCTOBRE**

FO... FLASH INFO... FLASH INFO...

**La Chorale-Orchestre**  
*Bernard Ménil*

**à Disneyland Paris**

**samedi 22 mai 2010  
à 20h30**

**35 ans**

**Centre de congrès du  
Disney's Newport Bay Club**



**Participation**  
15 euros (adulte)  
10 euros (enfant de moins de 10 ans)  
10 euros (groupe à partir de 30 personnes)

**Réservation**

Bernard Ménil - 32, Petite Rue - 77910 VARREDES  
Annie au **06 74 86 96 16**  
<< Réponse souhaitée avant le 1<sup>er</sup> mai >>  
[www.musique-bernard-menil.com](http://www.musique-bernard-menil.com)

Avec la participation de la